



Congrès de la Société canadienne d'évaluation **DES HÉRITAGES À PARTAGER**

Le Château Frontenac
Ville de Québec, arrondissement historique
Du 11 au 14 mai 2008



APPEL DE PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS

À l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec, la Société canadienne d'évaluation sollicite des propositions de communications pour son Congrès intitulé Des héritages à partager. Les communications peuvent être faites sous forme de communications orales, de communications par affiches, de panels et de symposiums. Le présent appel sollicite également des propositions pour des ateliers de formation devant avoir lieu le 11 mai. Les propositions de communications et d'ateliers sont soumises à un processus d'évaluation rigoureux qui assure la qualité du programme du Congrès.

LES THÈMES DU CONGRÈS

Les communications peuvent porter soit (1) sur des expériences récentes d'évaluation, soit sur l'un des thèmes du Congrès. Le libellé détaillé des thèmes (2) est disponible sur le site du congrès. [[lien](#)]

(1) Expériences récentes d'évaluation

Les présentations sur les expériences récentes d'évaluation représentent des opportunités privilégiées pour les évaluateurs d'échanger sur des considérations méthodologiques et pratiques qui interpellent de façon plus particulière leurs connaissances et leurs compétences.

(2) Présentations thématiques

Le Congrès, sous le thème général Des héritages à partager, se veut l'occasion pour les évaluateurs de mieux structurer le « patrimoine mondial de l'évaluation » en rendant compte, non pas de consensus obligés, mais de la diversité des points de vue sur un ensemble de thèmes.

Premier thème : Statuer sur les conditions de pratique

Quel est l'état des ressources humaines, du financement et de la formation consacrée à l'évaluation? Quelle est la place de la fonction évaluation dans vos organisations, son niveau d'indépendance ou d'interdépendance avec les autres fonctions de gestion? Les évaluateurs de vos régions disposent-ils des statuts nécessaires et suffisants à une bonne pratique? Quelles instances devraient standardiser et appuyer les pratiques évaluatives? S'agit-il d'ordres professionnels ou encore d'institutions politiques, administratives, académiques?

Deuxième thème : Faire le point sur l'évolution de la pensée évaluative, les facteurs qui l'influencent et les leviers d'action

La théorie de l'évaluation fait-elle des progrès? A-t-elle jamais existé? Peut-on parler d'impérialisme théorique d'une région du monde sur les autres? Les conflits épistémologiques entre les constructivistes et les positivistes risquent-ils d'accaparer trop d'énergie? Existe-t-il des pratiques innovantes dans vos communautés? S'agit-il de modes passagères ou de solides racines pour un réel progrès? La méthodologie évaluative est-elle particulière à chaque cas? Doit-elle se développer de manière autonome ou en synchronie avec les attentes qui lui sont signifiées?

Troisième thème : Qualifier, comparer et imaginer des structures de support d'évaluation

L'évaluation est-elle au service des gestionnaires, des élus, des citoyens ou des parties prenantes? Qui devrait-elle servir? Quels sont les facteurs structurels qui contribuent ou qui freinent le développement de l'évaluation (ex. culture du secret, relation de pouvoir)? L'évaluation doit-elle être ancrée localement ou existe-t-il des principes universels quant à l'essor de la pratique?

Quatrième thème : Définir un agenda pour le patrimoine mondial de l'évaluation

Qu'avons-nous appris jusqu'à présent? Quelles ont été les avancées majeures à travers le monde quant à la théorie et à la pratique de l'évaluation? Quelles sont les défaillances majeures du patrimoine de l'évaluation? Comment peut-on avancer et dans quelle direction? Avons-nous besoin d'un agenda pour le progrès continu du patrimoine de l'évaluation? Si oui, cet agenda doit-il être global et commun ou doit-il se ramifier selon les pays, les régions du monde ou les secteurs d'intervention?

MÉTHODES DE PRÉSENTATION

1. Communications orales

Exposé magistral. Une communication orale est d'une durée maximale de 20 minutes et est accompagnée d'une période de question de 10 minutes. Ces communications seront groupées par thème et par sujet.

2. Communications par affiches

Présentation visuelle de type poster. Privilégiée pour la présentation visuelle de démarches, d'expériences ou de résultats d'évaluation. Ces communications seront groupées par sujet et par thème et programmées pour une heure précise.

3. Symposiums

Exposés magistraux commentés. Un symposium est constitué des exposés magistraux des membres du symposium (3 personnes ou plus) sur une question ou un sujet commun, qui sont ensuite commentés par un intervenant. L'organisateur sert de modérateur de la séance et soumet la proposition. La durée maximale d'un symposium est limitée à 1 heure 30 minutes.

4. Panels

Exposés magistraux et discussion. Un panel est une séance moins formelle que le symposium, qui a pour but de stimuler la discussion et le débat parmi les membres du panel et de l'auditoire. Le panel est constitué des exposés magistraux des membres du panel (3 personnes ou plus) sur une question ou un sujet commun, qui sont suivis d'une discussion entre les panelistes et l'assistance. L'organisateur sert de modérateur de la séance et soumet la proposition. La durée maximale d'un panel est limitée à 1 heure 30 minutes.

Lignes directrices pour la soumission de propositions de communications

Chaque proposition de présentation doit fournir les renseignements suivants :

- a) Titre de la présentation.
- b) Noms et affiliations de tous les auteurs (ou participants à la discussion dans les cas des symposiums et des panels). Il faut souligner le nom de l'auteur qui fera la présentation (ou de l'organisateur dans les cas des symposiums et des panels).
- c) L'adresse postale complète, les numéros de téléphone et de télécopieur et l'adresse de courriel de l'auteur qui fera la présentation ou de l'organisateur.
- d) Résumé (un maximum de 150 mots pour une présentation orale, une présentation par affiches ou un panel et un maximum de 300 mots pour un symposium).
- e) Méthode de présentation. Veuillez préciser si vous seriez disposé à accepter une méthode de présentation différente.
- f) Thème du Congrès dont traite votre présentation.
- g) Langue de la présentation.

Veuillez noter que les écrans et les projecteur multimédia seront fournis. Tout autre équipement doit être commandé d'avance et payé par les présentateurs. Les lignes directrices pour les documents de travail et les présentations par affiches seront fournies sur avis d'acceptation.

ATELIERS DE FORMATION



Les ateliers ont pour but d'offrir une formation professionnelle ou un perfectionnement aux participants. Ils auront lieu le 11 mai, soit avant le début des autres activités du Congrès. Ils sont d'une durée d'une demi-journée (3 heures) ou d'une journée complète (6 heures). Les ateliers comprennent des activités qui impliquent les participants dans l'apprentissage et la discussion, où l'accent est mis sur le développement des compétences. Pour la soumission d'atelier, veuillez vous référer à la procédure spécifique au lien suivant. [lien]

Tout les formateurs doivent s'inscrire au Congrès.

Veuillez soumettre votre proposition par courriel, par télécopieur ou par la poste à :

Sue Ryan

Secrétariat du Congrès de la SCÉ

1485, avenue Laperrière

Ottawa, (Ontario), Canada K1Z 7S8

Tél. : 613.725.2526 • Téléc. : 613.729.6206

Courriel : susan.ryan@thewillowgroup.com

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS EST LE 7 JANVIER 2008

Visitez le site Web du Congrès pour plus de renseignements [lien].